



Mesure de la qualité des services rendus par l'IEDOM

En 2010, pour la quatrième année consécutive, l'IEDOM lance une enquête de satisfaction afin de mesurer l'appréciation des usagers des produits proposés. La prise en compte des attentes exprimées permettra à l'IEDOM de déterminer les actions à améliorer ou, le cas échéant, à renouveler les services et les produits.

L'enquête qui débutera en octobre 2010, s'appuiera sur le recueil par téléphone des réponses des personnes interrogées sur des questionnaires établis préalablement. Les domaines étudiés concernent :

- les utilisateurs de la base des informations du risque de crédit FIBEN,
- les entreprises cotées par l'IEDOM.

Pour mémoire, la précédente enquête sur le domaine « entreprises » avait été effectuée en 2008.

Cette étude sera réalisée par le cabinet GMV Conseil.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Supervision financière dans l'Union européenne

La Commission européenne, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord de principe sur la création de nouvelles autorités de surveillance des banques, assurances et marchés financiers européens. La nouvelle architecture de supervision financière européenne comprendra :

- le Comité européen du risque systémique (CERS),
- le système européen de surveillance financière (SESF) composé de trois autres autorités européennes de supervision (AES) : l'Autorité bancaire européenne, l'Autorité européenne des assurances et l'Autorité européenne des marchés financiers.

Le CERS est chargé de détecter les risques pesant sur le système financier dans son ensemble et d'émettre des alertes afin que des mesures soient rapidement prises lorsque c'est nécessaire. Le Comité sera dirigé par le président de la BCE et comprendra les gouverneurs des 27 banques centrales nationales, un vice-président élu par les membres du CERS, le vice-président de la BCE, les présidents des trois nouvelles autorités européennes de surveillance, et des observateurs (un représentant des autorités nationales de surveillance accompagnant chaque gouverneur de banque centrale nationale et le président du Comité économique et financier (CEF)). Cet accord a été entériné par les ministres des Finances lors du Conseil Ecofin du 7 septembre 2010 et sera soumis au vote des eurodéputés lors de la session plénière qui se tiendra du 20 au 23 septembre 2010. Ces nouvelles autorités devraient entrer en fonction en janvier 2011.

Dossiers législatifs

Réforme du crédit à la Consommation

1 – Fichier positif

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 17 août 2010 nommant les seize membres du comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers a été publié au Journal Officiel de la République du 24 août 2010. Le comité sera présidé par M. Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier.

2 – Encadrer la publicité pour les crédits renouvelables

Le décret n° 2010-1005 du 30 août 2010 relatif au contenu et aux modalités des publicités portant sur les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

3 – Encadrer les opérations de rachat de crédits

Le décret n° 2010-1004 du 30 août 2010 relatif aux offres de rachat et de regroupement de crédits a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

Outre-mer

Le décret n° 2010-1048 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat Outre-mer a été publié au Journal Officiel de la République du 3 septembre 2010.

Publications

Microcrédit

Le Comité de Bâle a publié un rapport sur la régulation des institutions de microfinance. Le Comité recommande d'adapter à leur situation spécifique la plupart des règles applicables aux banques de détail. Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.bis.org/publ/bcbs175.pdf>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le repli de l'activité persiste

L'activité en Guyane reste morose, comme en témoigne l'évolution de l'indicateur du climat des affaires (ICA), à -5,8 points¹, bien en dessous de sa moyenne de longue période. La perception des protagonistes interrogés sur la conjoncture s'est plus singulièrement détériorée durant ce trimestre sur le secteur du tourisme.

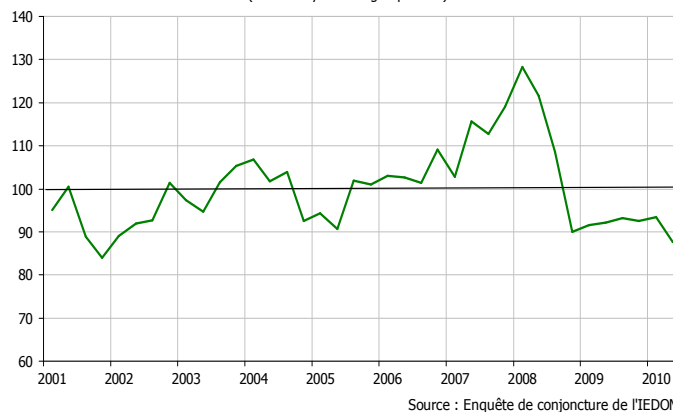
La consommation des ménages, à travers les importations de biens de consommation notamment, est en recul par rapport au premier trimestre 2010, mais demeure supérieure à celle de l'an dernier en glissement. Globalement, les prévisions d'investissement des entreprises restent timides, en dépit d'une progression des importations de biens d'équipement en valeur, essentiellement liée au secteur spatial.

Pour le troisième trimestre 2010, les entrepreneurs interrogés envisagent un rétablissement de leur activité, avec un retour vers la moyenne longue période. Cependant, les prévisions d'investissement et de carnets de commandes restent dans une dynamique négative.

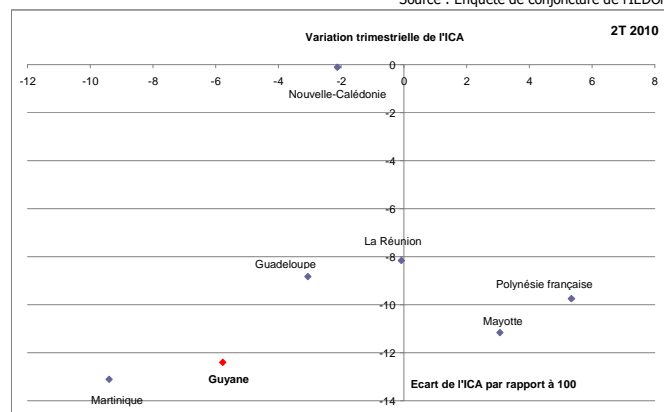
Publication

Le **bulletin trimestriel de conjoncture économique** n° 143 portant sur le **deuxième trimestre 2010** sera prochainement disponible. Vous pourrez vous le procurer directement en le téléchargeant sur notre nouveau site Internet www.iedom.fr ou par simple demande à l'adresse : ETUDES@iedom-guyane.fr. Vous pouvez également vous abonner gratuitement à nos publications périodiques (bulletin trimestriel de conjoncture économique ou financière, lettre mensuelle...) au format PDF à la même adresse.

Indicateur de climat des affaires en Guyane
(100 = moyenne longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Carburants

Le 31 août 2010, la Ministre chargée de l'Outre-Mer, Marie-Luce Penchard, a officiellement demandé aux préfets des Départements Français d'Amérique de convoquer l'Observatoire des Prix et des Revenus rapidement, afin de réajuster le prix des carburants par rapport à l'actualité des cours du baril (baisse récente). Ainsi pour la Guyane, faisant suite à une réunion de l'Observatoire, l'arrêté préfectoral n°1688 du 6 septembre 2010 fixe, à compter du 7 septembre 2010, le prix des carburants au détail à 1,40€ / litre pour l'essence (soit une baisse de deux centimes) et 1,22€ / litre pour le gazole (soit une baisse d'un centime).

Désormais, dans un souci de transparence et de réactivité, les prix devront être réévalués tous les mois selon les « dernières cotations internationales constatées » du cours du baril en euros, et non plus en fonction du cours au moment de l'achat par la SARA, c'est-à-dire trois mois avant l'arrivée à la pompe.

Coût de la vie/Salaires

Selon une enquête de l'INSEE dans les DOM, datée de juillet 2010, les prix en Guyane apparaissent parmi les plus élevés des départements d'outre mer : + 13,0 % en moyenne par rapport à la France métropolitaine. Les écarts de prix sont plus marqués si l'on retient comme référence le panier de consommation d'un ménage métropolitain en Guyane (+19,6 %). Le coût des produits alimentaires, qui représentent le second poste de dépenses des ménages après les services, expliquerait pour partie ces écarts (+49,0 % en Guyane).

Les écarts moyens restant inférieurs aux 40 % de surrémunération consentis aux fonctionnaires travaillant dans les DOM, ce rapport a déclenché plusieurs interrogations, notamment d'Yves Jégo, ancien secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, quant à la pertinence de cette surrémunération. Selon Willy Angele, président du Medef Guadeloupe, cet écart entraînerait une distorsion sur le marché du travail entre public et privé. De plus, un rapport de la Cour des Comptes souligne que la prime serait principalement réinvestie dans l'épargne ou les importations depuis la métropole. Les syndicats antillais et guyanais ont pour leur part vivement réagi en réaffirmant leur soutien à cette prime de vie chère. Georges Tron, secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique, a assuré qu'aucun projet de réforme à ce sujet n'était envisagé actuellement.

Spatial

Arianespace a annoncé la signature de deux nouveaux contrats de lancement de satellites depuis le port spatial de Kourou. Le lancement de GSAT 10, satellite indien de télécommunications conçu par l'Indian Space Research Organisation, est prévu au premier trimestre 2012. Il sera suivi par le satellite Intelsat-20, de l'opérateur international de satellites Intelsat, qui fournira des services de télécommunications, de vidéo, de téléphonie et de transmission de données, et sera lancé au second trimestre 2012.

Secteur rizicole

Les sociétés Compagnie agricole de Mana (CAMA) et Compagnie Rizicole de l'Ouest Guyanais (CROG) envisagent une cessation de leur activité. Leur propriétaire, le groupe espagnol SOS, va quitter les rizières de Mana. Des négociations sont en cours entre les compagnies et des repreneurs potentiels. Cependant, les négociations butent sur le problème des aides européennes : elles seraient désormais conditionnées à un rendement minimum de 3,5T/Ha (en 2007, le rendement était de 2,6 en Guyane, contre 3,8 au Suriname et 4,5 au Guyana). Les riziculteurs ont demandé une dérogation à l'Union Européenne. En cas de réponse négative, la filière rizicole pourrait être abandonnée au profit de cultures plus rentables.

¹ Suite au reclassement d'entreprises dans la méthode de calcul, l'ICA a été revalorisé pour le 1^{er} trimestre 2010.

Secteur aurifère

Par arrêté publié au Journal Officiel le 31 juillet 2010, le ministère de l'Écologie a accordé au groupe Auplata (via sa filiale à 100 % Société Minière Yaou Dorlin) le permis d'exploitation du site Dorlin -84 Km²- pour une durée de cinq ans. Dorlin, situé à 56 kilomètres de Maripasoula, s'inscrit dans la stratégie d'expansion d'Auplata en Guyane –société française créée en 2004-, après l'obtention des permis d'exploitation d'or primaire sur les sites de Yaou, Dieu Merci, et Paul Isnard.

Inflation

En juillet 2010, l'indice des prix à la consommation repart à la hausse et gagne 1,0 % par rapport à juin 2010. Cette hausse mensuelle est en grande partie imputable au renchérissement des prix des services (+2,2 %), dont les transports et les communications (+10,5 %). Les prix de l'énergie augmentent également en raison de la réévaluation des prix des carburants à partir du 15 juillet 2010 (+3,9 % sur le mois pour l'indice des produits pétroliers). Cependant, malgré cette évolution relativement marquée, l'inflation en Guyane reste contenue sur un an (+0,7 %) au regard des autres DOM : respectivement +3,2 % en glissement annuel à la Guadeloupe; +2,4 % à la Réunion ; +2,0 % à la Martinique (et +1,7 % sur la France entière).

ACTUALITES REGIONALES

Suriname

Le leader du National Democratische Partij, Desire Bouterse, a été investi le 12 août 2010 en tant que dixième président de la République du Suriname.

Le nouveau président a évoqué sa volonté de privilégier la coopération régionale (Brésil, Venezuela, Guyana, Guyane) par rapport à sa relation traditionnelle avec les Pays-Bas. Desire Bouterse souhaite notamment approfondir les échanges avec la Guyane, sur le plan de la sécurité, de l'environnement, et des infrastructures, avec comme objectif la construction d'un pont sur le Maroni avant la fin de son mandat présidentiel en 2015.

Colombie-Venezuela

Le nouveau président de la Colombie, Juan Manuel Santos, élu le 20 juin 2010 et succédant à Alvaro Uribe, a été investi le 7 août 2010. Suite à ce changement à la tête de l'Etat et aux signaux d'ouverture de la part du président du Venezuela Hugo Chavez, les deux pays ont repris leurs relations diplomatiques à travers une rencontre entre les deux hommes le 10 août 2010. Ces relations avaient été rompues le 22 juillet 2010, la Colombie ayant officiellement présenté des preuves de la présence active au Venezuela de Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes. Le Venezuela dénonçait de son côté la « folie guerrière » de l'ancien président colombien, et l'installation de bases militaires américaines sur le sol colombien.

Brésil

Le 26 août 2010, le président brésilien Lula a autorisé la construction d'un barrage à Belo Monte, accordant la concession au consortium Norte Energia. Le barrage, sur le fleuve Xingu, sera situé non loin de l'estuaire de l'Amazone, entre Belém et Macapa. Son coût est estimé à USD 11 millions, et l'ouvrage deviendra le troisième barrage du monde, avec une capacité de 11 000 MW (soit 11 % de la puissance énergétique du Brésil). Le gouvernement a insisté sur la prise en compte des questions sociales et environnementales. Cependant, le projet a créé la controverse car il nécessitera le déplacement de 16 000 personnes et inondera une zone de 500 km². Les associations environnementales et de protection des peuples indigènes redoutent des impacts négatifs sur la flore et la faune (notamment les stocks de poissons) et une pression foncière accrue.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – juillet 2010 (Indice base 100 : année 1998)	121,9	1,0 %	0,7 %
Emploi (Sources : DDTEFP et Pôle emploi)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin juillet 2010	15 551	+ 1,1 %	+ 9,5 %
	Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin juin 2010	6 562	+ 0,6 %	+ 19,5 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin juillet 2010	10 240	0,0 %	- 6,1 %
	Cumul 2010 des prestations nettes versées	37,3 M€		- 0,1 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)*	Exportations – juin 2010	16,7 M€	161,3 %	+ 36,0 %
	Cumul 2010	80,6 M€		+ 72,1 %
	Importations - juin 2010	90,3 M€	+6,2 %	+ 19,4 %
	Cumul 2010	510,3 M€		+ 18,4 %
	Taux de couverture en cumul - à fin juin 2010	15,8 %		+ 4,9 points

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Spatial (Source : Ariospace)	Tirs effectués – à fin août 2010	3 tirs Ariane 5 (6 satellites)
	Rappel cumul à fin août 2009	4 tirs Ariane 5 (7 satellites)
Riz (Sources : DAF Guyane et Douanes)*	Production de riz (1 ^{ère} tranche 2010)	3 724 tonnes (+ 87,4 % sur un an)
	Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)	9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an)
	Exportations de riz (cumul à fin juin 2010)	2 248 tonnes (- 33 % sur un an) pour 0,76 M€ (- 49,3 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – juin 2010	6 531 tonnes (+ 2,2 % sur un an)
	Cumul 2010	33 772 tonnes (- 18,6 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douanes)*	Prises de crevettes (cumul à fin juin 2010)	623,7 tonnes (- 31,7 % sur un an)
	Exportations de crevettes (cumul à fin juin 2010)	498,7 tonnes (- 30,2 % sur un an)
Or (Source : Douanes)*	Exportations d'or (cumul à fin juin 2010)	13,8 M€ (+ 39,6 % sur un an)
Bois (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin juin 2010)	18 189 m ³ (- 44,5 % sur un an)

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3386%	0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,6400%	0,8950%	1,1470%	1,4210%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
3,14%	3,14%	3,07%	2,76%	3,34%	3,34%	3,27%	2,96%

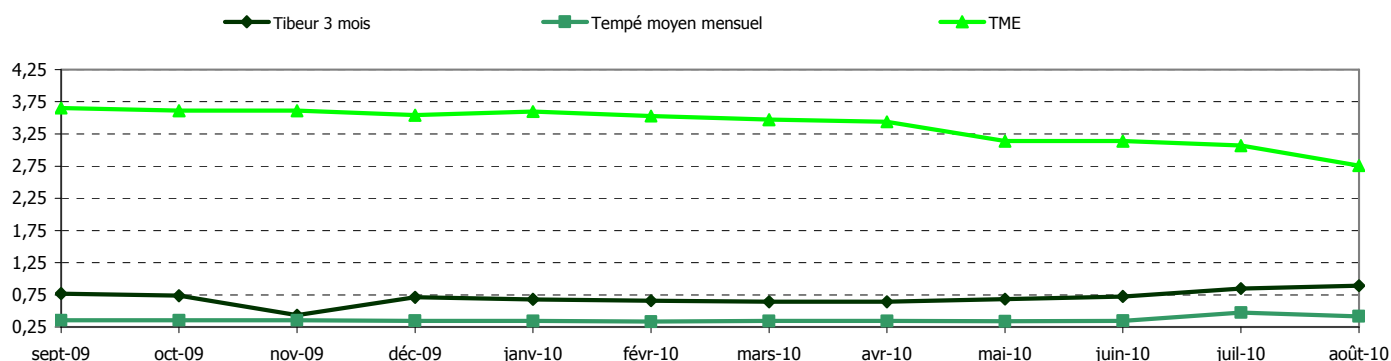
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,09%			
Prêts à taux variable		5,35%			
Prêts relais		5,96%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,15%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,27%	Découverts en compte (1)		13,39%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,61%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

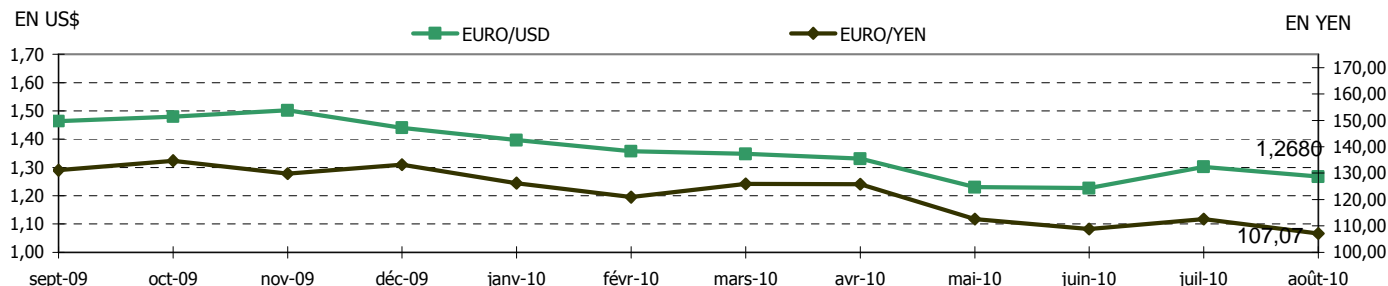
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2680	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,4044	EURO/SRD (Surinam)	3,47110
EURO/JPY (Japon)	107,0700	EURO/BWP (Botswana)	8,66090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,26350
EURO/CAD (Canada)	1,3489	EURO/SCR (Seychelles)	15,8258	EURO/DOP (Rép. Dom.)	46,9255
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,82480	EURO/MUR (Maurice)	39,7040	EURO/BBD (La Barbade)	2,52900
EURO/SGD (Singapour)	1,7193	EURO/BRL (Brésil)	2,2347	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,01690
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,8653	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,29130	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2579,58	EURO/XCD (Dominique)	3,4141	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK